



**HAL**  
open science

## “ L’Algérie made by China ”

Farida Souiah

► **To cite this version:**

Farida Souiah. “ L’Algérie made by China ”. Méditerranée: revue géographique des pays méditerranéens, 2011, 116, pp.139 - 143. 10.4000/mediterranee.5468 . hal-01631637

**HAL Id: hal-01631637**

**<https://hal.science/hal-01631637v1>**

Submitted on 9 Nov 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Méditerranée

Revue géographique des pays méditerranéens / Journal  
of Mediterranean geography

116 | 2011

Le Maghreb dans la Mondialisation

---

# L'Algérie made by China

Farida Souiah

---



### Éditeur

Presses Universitaires de Provence

### Édition électronique

URL : <http://mediterranee.revues.org/5468>

DOI : 10.4000/mediterranee.5468

ISSN : 1760-8538

### Édition imprimée

Date de publication : 30 décembre 2011

Pagination : 139-143

ISSN : 0025-8296

### Référence électronique

Farida Souiah, « L'Algérie *made by China* », *Méditerranée* [En ligne], 116 | 2011, mis en ligne le 01 juin 2013, consulté le 01 octobre 2016. URL : <http://mediterranee.revues.org/5468> ; DOI : 10.4000/mediterranee.5468

---

Ce document est un fac-similé de l'édition imprimée.

Tous droits réservés

# Note de recherche

Note of research

**Farida SOUIAH**

Doctorante rattachée au CERI  
Institut des sciences politiques de Paris  
farida.souiah@gmail.com

## L'Algérie made by China

Depuis le début des années 2000, les entreprises de BTP chinoises ont raflé une partie importante des marchés de travaux publics et privés algériens. Du côté public, on peut citer, à titre d'exemple, la réalisation de deux des tronçons de la liaison autoroutière Est-Ouest, l'agrandissement de l'aéroport d'Alger ou encore la construction de l'hôpital universitaire d'Oran. Du côté privé, ce sont des entreprises chinoises qui ont été choisies pour la réalisation des hôtels Sheraton d'Oran et d'Alger et de centaines de milliers de logements. Bien qu'elles soient contraintes, par la loi algérienne, à privilégier la main-d'œuvre locale, ces entreprises emploient principalement des travailleurs chinois. Elles marquent ainsi doublement le paysage urbain algérien en participant activement à la construction des infrastructures du pays et en introduisant une migration inédite dans une Algérie coupée de l'étranger durant les années 1990<sup>1</sup>.

Le recours à des entreprises et à une main-d'œuvre étrangères est difficilement accepté dans ce pays peu habitué à la présence d'immigrés<sup>2</sup> et où le taux de chômage, certes décroissant, demeure très élevé et sans doute sous évalué (11% de la population active et 30% pour les moins de 30 ans) (Belkaid, 2010). Aussi les entrepreneurs de BTP algériens dénoncent-ils régulièrement une concurrence chinoise déloyale.

Soulignons en outre que les travaux publics sont un instrument classique de relance économique et sont d'ailleurs présentés comme tels par le gouvernement algérien. Pour résoudre cette contradiction apparente entre politique affichée et importance de l'implantation chinoise en Algérie, nous nous proposons d'analyser les facteurs qui rendent compte de la place des entreprises chinoises de BTP sur le territoire.

### I - L'importance des programmes de travaux publics dans les programmes de relance économique

Grâce à la hausse des revenus pétroliers et gaziers du pays – augmentation des volumes produits et du cours des hydrocarbures jusqu'en 2005 (Mission Économique Française en Algérie, 2008) – le gouvernement algérien a lancé trois plans de relance économique depuis le début des années 2000 :

- le programme de soutien de la relance économique (PSRE) de 2001 à 2004 de 7 milliards de dollars, consacré pour l'essentiel à la mise à niveau des infrastructures de base (République Algérienne Démocratique et Populaire, 2008) ;
- le programme complémentaire de soutien de la croissance économique (PCSCE) ainsi que les programmes « Sud » et « Hauts Plateaux » de 2005 à 2010 de plus de 200 milliards de dollars, consacré principalement au développement et à la modernisation des réseaux routiers et ferroviaires et à la construction de logements (République Algérienne Démocratique et Populaire, 2008) ;
- le plan de développement 2010-2014 adopté par le Conseil des ministres en mai 2010 qui injecte près de 286 milliards de dollars pour le développement des infrastructures dont 130 milliards de dollars consacrés à l'achèvement des projets lancés durant le PCSCE (AMBASSADE D'ALGÉRIE EN SUISSE, 2010).

Selon les sources, le BTP s'est vu attribuer entre 50% (OCDE, 2009) et 70% (Mission Économique Française en Algérie, 2009) des enveloppes financières allouées aux programmes de relance en raison du déficit majeur en logements (TRIDI, 1992) et en infrastructures de base en Algérie comme en attestent les projets phares : l'autoroute Est-Ouest, le développement des chemins de fer et le million de logements promis par le Président Abdelaziz Bouteflika. En outre, selon le rapport du Ministère des Travaux Publics (2009), intitulé « Démarche et programmes du secteur des travaux publics » qui présente le bilan de la politique sectorielle de BTP entre 2005 et 2009 et le programme de 2010-2014, ce secteur a « des fonctions stratégiques » car il doit contribuer à la croissance, à l'emploi et à la redistribution du revenu national. L'Algérie appliquerait donc une politique keynésienne de relance de la demande en investissant dans les travaux publics suivant l'adage « quand

---

1 L'Algérie a été marquée durant les années 1990 par un conflit violent ayant opposé des partis islamistes armés au gouvernement algérien. Durant cette décennie les étrangers étaient la cible privilégiée des violences. C'est pourquoi, « la proportion d'étrangers » au sein de la société algérienne a été réduite à son minimum (Musette, 2004).

2 Après la grande vague de départs lors de l'indépendance en 1962, la politique active d'arabisation des services publics a conduit au départ massif des coopérants étrangers. Enfin les violences qui ont marqué l'Algérie durant la guerre civile des années 90 ont abouti à une présence étrangère minimale dans le pays.



le BTP va, tout va ». La presse quant à elle utilise des expressions telles que « plan Marshall » ou encore « travaux d'Hercule<sup>3</sup> » pour qualifier cette politique.

L'attribution des contrats majeurs de BTP à des entreprises étrangères, principalement chinoises, mérite d'être interrogée à l'aune des objectifs déclarés. En effet, ce recours apparaît contradictoire avec les objectifs annoncés.

## 2 - L'inadéquation entre recours aux entreprises chinoises de BTP, stimulation de l'activité des entreprises et politique de l'emploi

Les entreprises chinoises de BTP sont présentes avant tout sous la forme de consortiums géants pour la plupart publics. À titre d'exemple, à Oran<sup>4</sup>, quatre entreprises chinoises étaient chargées des principales réalisations au printemps 2009 :

- l'entreprise MCC (Chinese Metallurgical Group Corporation) pour la construction du stade olympique et du nouveau pôle universitaire ;

- le consortium CITIC (China International Trust and Investment Compagny)-CRCC (China Railway Construction Corporation) pour l'autoroute Est-Ouest notamment ;

- l'entreprise CSCEC (China State Construction Engineering Corporation) pour un grand nombre de logements sociaux de la ville.

Ce sont toutes les quatre des entreprises d'État comptant parmi les plus grandes de Chine. Selon Mouloud Kheldoufi, président de l'Association Générale des Entrepreneurs Algériens (AGEA) qui regroupe 400 entreprises de BTP, la procédure d'attribution des marchés par voie d'appels d'offres favoriserait les grands groupes : « l'entreprise (privée) ne peut pas réaliser seule de tels projets qui nécessitent des moyens énormes<sup>5</sup> ». Or, l'économie algérienne est passée d'un modèle de développement étatiste et fortement dirigiste à une économie caractérisée par les petites et moyennes entreprises, notamment en ce qui concerne le secteur du BTP. Les entreprises algériennes seraient donc incapables de répondre à l'offre ainsi formulée.

L'attribution de ces contrats à des entreprises chinoises est d'autant plus contradictoire avec la politique de relance économique que celles-ci emploient principalement une main-d'œuvre chinoise difficile à concurrencer. Elle travaille 8 heures par jour, 7 jours par semaine et la plupart des chantiers fonctionnent 24 heures sur 24, les équipes se relayant. Elle dispose d'un mois de vacances en Chine après avoir travaillé un an ou deux ans en Algérie, selon l'entreprise. Monsieur Tayeb Louh, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a insisté, lors d'une conférence de presse du conseil d'administration de l'Organisation Arabe du Travail (OAT) en mai 2009, sur « l'obligation des entreprises nationales et étrangères de privilégier la main-d'œuvre nationale telle que codifiée par les lois algériennes qui sont rigoureusement appliquées ». Il a également souligné que le taux de main-d'œuvre étrangère dans le pays était « insignifiant », que « les permis de travail ne sont délivrés par l'administration algérienne au profit de la main-d'œuvre étrangère que dans les cas où les spécialités concernées ne sont pas disponibles au niveau national » et qu'« un cahier des charges est imposé aux entreprises étrangères pour former la main-d'œuvre locale dans les spécialités faisant défaut en Algérie<sup>6</sup> ». Pourtant, lors de nos enquêtes, nous avons vu très peu de travailleurs algériens sur les chantiers de l'Oranie confiés à des entreprises chinoises. T. D. (H, 39 ans, architecte) qui a assuré le suivi d'un chantier de réalisation chinoise, a confirmé nos observations : « tout est chinois, ça commence du gardien du chantier, jusqu'au plus haut cadre en passant par le manœuvre, le maçon, le coffreur, tout est chinois ». Y. B. (H, 55 ans, ingénieur) nous a raconté qu'après avoir imposé des travailleurs algériens sur les chantiers de l'hôpital universitaire d'Oran, « leur incompétence » a excédé les Chinois qui les ont renvoyés.

En outre, quand des Algériens sont effectivement employés par une entreprise chinoise, ils occupent le plus souvent des postes subalternes. N. C. (F, 45 ans, chef d'entreprise), directrice d'un bureau d'études d'architecture et de génie civil qui suit des travaux menés par les Chinois, a affirmé qu'il y avait très peu d'employés algériens et que ces derniers n'exerçaient jamais des postes à responsabilités : « Ils deviennent malins (...), ils recrutent de la main-d'œuvre algérienne, mais ce n'est pas pour qu'ils soient chefs de chantier. C'est pour (...) les petits boulots sans qualification : surveillance, nettoyage, etc. ». De la même façon, M. D. (H, 59 ans, chef d'entreprise) reproche aux entreprises chinoises « de ne recruter que très peu d'Algériens : « un chauffeur par-ci, un chauffeur par-là, un gardien et au mieux quelques petits manœuvres ». Il ajoute « je leur (aux Chinois) avais conseillé une femme, ingénieure très compétente pour travailler avec eux. Ils ont accepté au départ car ils étaient gênés, mais ils s'en sont débarrassés dès qu'ils ont pu ». Si les Algériens occupent des postes subalternes, il est difficile de parler de véritable transfert de compétence. Selon M. D., les entreprises chinoises empêcheraient volontairement le transfert technologique.

*On y arrive un peu (à apprendre de nouvelles techniques) mais ils (les Chinois) ne coopèrent pas. En ayant la maîtrise d'œuvre déléguée, on peut contrôler tout ce qu'ils font. Maintenant on est même avec eux 24 h sur 24, parce que parfois ils coulent leur béton la nuit. La nuit ! Ils le font exprès. Ils font exprès de faire ça la nuit ou le vendredi pour que notre équipe ne soit pas présente ». (M.D., H, 59 ans, chef d'entreprise).*

3 « L'Algérie va lancer un « plan Marshall » pour doper son économie », *Le Monde*, 24 juin 2005.

4 L'étude de terrain sur les migrations chinoises en Algérie a eu lieu au printemps 2009 à Oran, deuxième plus grande ville d'Algérie et dans sa périphérie.

5 « Les entrepreneurs algériens veulent s'unir contre les Chinois », *Le Quotidien d'Oran*, 27 janvier 2007.

6 « 45 000 travailleurs étrangers en Algérie », *Le Quotidien d'Oran*, 10 mai 2009.



La présence des travailleurs chinois ne stimule pas la demande intérieure algérienne car leurs salaires (5 à 6 fois l'équivalent de ce qu'ils gagneraient en Chine) sont versés directement en Chine. Certaines entreprises ne payent leurs salariés qu'à l'issue de leur contrat (deux ans). Les ouvriers disposent de 4 000 dinars (équivalent de 40 euros) d'« argent de poche » mensuel. Ce système de salariat n'est possible que parce qu'ils vivent dans des bases de vie adjacentes aux chantiers, constituées d'habitations provisoires, plus ou moins précaires. Les « chalets » diffèrent beaucoup d'une base à l'autre et selon leur attribution à des ouvriers ou à des cadres :

*Là où je travaille à Al-Karma, côté construction, ils ont des chalets et des pavillons. Ils y a trois catégories de maisons. Le premier c'est vraiment le haut standing. C'est les petits chalets pour les « boss ». Il y a les autres pour tout ce qui est directeur... Et il y a des grands dortoirs pour la petite main-d'œuvre intellectuelle, pour tout ce qui est secrétariat, comptabilité et ce qui s'en suit. Au niveau du chantier, il y a des bases annexes qui s'installent pour précisément les ouvriers qui restent sur place. Et ça c'est vraiment... c'est des grands dortoirs... (N. L., F, 30 ans, ingénieure).*

Les migrants chinois ne sont que très rarement autorisés à sortir de leurs bases de vie comme en témoigne une traductrice chinoise qui se fait surnommer Zina : « normalement, pour des problèmes de sécurité, on n'a pas le droit de sortir tout seul. Moi ça va... pour les interprètes ça va, on aura beaucoup d'occasions d'aller au centre ville, parce qu'ils ont besoin de nous pour traduire. Les ouvriers ne sortent pas beaucoup, c'est la vérité, on n'a pas d'autres choix » (Zina F., 27 ans, interprète). Certains Chinois, exclusivement des cadres ou des dirigeants, vivent en dehors des bases de vie, dans des villas. Ils ne sont pas pour autant autorisés à se déplacer seuls puisqu'un chauffeur les conduit quotidiennement directement de chez eux aux chantiers.

### 3 - La construction des infrastructures et des logements: primauté de cet objectif et urgence des réalisations

Si les grands travaux publics ont été lancés dans le cadre de politiques de relance économique, ils ont surtout comme objectifs la réalisation des infrastructures et de logements dans les plus brefs délais. Cela paraît évident à l'analyse de la rhétorique développée par les représentants de l'exécutif algérien. Ainsi, Amar Ghoul, ministre des Travaux Publics, a déclaré : « la qualité exigée, le respect des délais contractuels et l'envergure de ce projet exigent de nous de faire appel à des entreprises étrangères. Il s'agit de réaliser un ouvrage conçu aux normes internationales et les potentialités de nos entreprises en matière de qualité et de respect des délais sont loin d'égaliser celles des entreprises étrangères ». De même, le recours à une main-d'œuvre chinoise et non à la main-d'œuvre locale est justifié en termes d'efficacité. Le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme lors d'une visite à Bouira a déclaré : « un entrepreneur chinois travaille trois fois plus et mange trois fois moins qu'un entrepreneur de chez nous<sup>7</sup> ». Des *walis* (préfets) ont également mis en avant la valeur des travailleurs chinois soulignant leur sérieux et leur volonté devant un parterre de travailleurs algériens. Un journaliste du quotidien *El Watan* a ainsi écrit « leurs performances (celles des Chinois) ne laisseront personne insensible parmi nos responsables. Wali(s), ministres, chefs de gouvernement et président de la République n'auront de cesse de les encenser au point de développer un complexe chez les indigènes que nous sommes<sup>8</sup> ».

Le processus d'attribution des contrats de BTP par appel d'offre international émis par le Ministère des Travaux Publics et publié sur son site internet<sup>9</sup> tend à corroborer la thèse de la recherche d'efficacité. Si les entreprises chinoises ont remporté des contrats majeurs, ce serait parce qu'elles sont plus compétitives que les entreprises occidentales en termes de coût (notamment par leur organisation du travail, décrite préalablement), plus rapides et plus compétentes que les entreprises locales. F. Lafargue (2007) dans son article consacré aux relations sino-algériennes énumère les qualités des entreprises chinoises de BTP : compétitivité, rapidité et qualité jugées supérieures. Cependant, outre la priorité donnée à la réalisation rapide de logements et d'infrastructures et l'efficacité reconnue des entreprises chinoises, d'autres raisons expliquent l'importance qu'elles ont prises en Algérie.

### 4 - L'Algérie dans la stratégie de la Chine et le pragmatisme des entreprises chinoises

L'intérêt grandissant de la Chine pour l'Algérie a joué un rôle évident dans l'attribution de contrats puisque, comme nous l'avons mentionné, les entreprises chinoises en Algérie sont pour la grande majorité des entreprises d'État. Il faut rappeler que la politique algérienne de Pékin s'inscrit dans le cadre plus large de sa politique africaine : intensification des relations diplomatiques entre la Chine et les différents États du continent africain, accroissement bilatéral du commerce entre les deux régions, multiplication du nombre des entreprises chinoises en Afrique et augmentation des flux migratoires. La pénétration chinoise en Afrique a fait l'objet de multiples publications scientifiques (ALDEN, 2007 ; ALDEN, LARAGE

<sup>7</sup> « L'exemple chinois », *El Watan*, 28 avril 2009.

<sup>8</sup> « Les charmes du péril jaune », *El Watan*, 21 mars 2007.

<sup>9</sup> En ligne : <<http://www.mtp.gov.dz>>.



et SOARES DE OLIVEIRA, 2008) qui mettent en évidence trois objectifs : l'approvisionnement en matières premières, la recherche du soutien politique des pays africains dans les instances internationales et l'accès aux marchés africains comme nouveaux débouchés pour la production chinoise. Selon F. Lafargue (2007), l'Algérie aurait une place particulière dans cette stratégie. Les relations entre les deux pays se sont d'ailleurs fortement intensifiées depuis le début des années 2000 (à partir du moment où les violences se sont apaisées) comme en atteste la fréquence des visites bilatérales (LAFARGUE, 2007).

Le rôle de la diplomatie chinoise dans la défense des intérêts des entreprises de BTP est manifeste en particulier à propos des problèmes de retards de livraison. Les hommes politiques, tant locaux que nationaux, menacent les entreprises chinoises à chaque retard d'où des débats véhéments entre gouvernement algérien et gouvernement chinois. À titre d'exemple, on pouvait lire dans un article intitulé « La colère du wali de Sétif<sup>10</sup> », que le wali avait publiquement vilipendé l'entreprise chinoise chargée de la construction de logements sociaux dans sa Wilaya en raison du retard accumulé. Par ailleurs, Ahmed Ouyahia, premier ministre algérien, avait interdit, en 2005, aux structures administratives de conclure des contrats avec deux des groupes chinois intervenant dans les BTP, dont CSCEC (China State Construction Engineering Corporation) après le retard pris par ces entreprises dans la réalisation des logements. L'ambassadeur de Chine en Algérie était alors intervenu en soulignant la responsabilité des « contraintes bureaucratiques algériennes<sup>11</sup> ». Les retards de livraison ne sont pas seuls à être traités comme des contentieux diplomatiques. En octobre 2008, une cinquantaine travailleurs chinois, de l'entreprise CITIC-CRCC chargée de la réalisation du tronçon autoroutier, ont entamé une marche de protestation pour dénoncer le retard de paiement de leur salaire, le transfert d'argent à leurs familles et leurs mauvaises conditions de vie. L'affaire fut gérée par les services diplomatiques de Pékin et non pas par les cadres du consortium CITIC-CRCC et un article d'*El Watan* mentionna que « la Chine a présenté ses excuses et a parlé d'actes d' « anarchie<sup>12</sup> ». Les ouvriers ont été rapatriés en Chine.

L'attribution des contrats aux entreprises chinoises relève également de l'habileté diplomatique de Pékin qui met en avant les partenariats Sud-Sud, discours qui reçoit un écho positif en Algérie qui se réclamait autrefois du tiers-mondisme (GRIMAUD, 1984).

L'activisme, l'efficacité diplomatique de Pékin et la compétitivité de ses entreprises ne suffisent pas à expliquer l'importance des contrats de BTP signés avec la Chine. Il faut en outre signaler leur habileté à s'adapter au système de corruption algérien. En témoigne l'importance des scandales financiers. Selon R. Tlemçani (2008), le système algérien est marqué tant par la « grande » que par la « petite » corruption. La grande corruption, écrit-il, « est localisée dans les transactions commerciales internationales et se pratique au sommet de l'État » alors que la petite corruption touche les petits fonctionnaires et l'administration locale. L'auteur souligne les enjeux de la corruption qui permet d'intégrer les élites locales à la globalisation financière et crée une dépendance entre corrompus et corrupteurs. C. Champeyrache, dans une communication intitulée « BTP en Algérie : anticiper les risques de privatisation de la richesse publique<sup>13</sup> » a mis en avant les risques de dérives criminelles susceptibles d'accompagner l'attribution des marchés publics. Les scandales politico-financiers qui ont éclaté ces dernières années et dont la presse algérienne fait état ne font que confirmer son analyse. « En matière de marchés publics, le paiement de pots-de-vin devient un passage obligé auquel doit se soumettre l'entrepreneur isolé face à des fonctionnaires organisés pour prélever un pourcentage à chaque étape administrative », a-t-elle déclaré. L'un des plus grands scandales de corruption lié à l'attribution des contrats de travaux publics à des entreprises chinoises concerne l'autoroute Est-Ouest. Au départ, ce sont les entreprises chinoises qui ont été mises en examen. Ainsi, le sous-directeur du consortium chinois CITIC-CRCC, chargé de la réalisation du tronçon traversant la wilaya de Mascara, Wo Wang Lee, a été condamné en 2008 par la cour de Mascara à une peine de prison d'une année avec sursis pour avoir remis au chef de cabinet du wali de Mascara une enveloppe contenant la somme de 50 000 Dinars algériens « pour bénéficier d'une autorisation d'accès à une carrière de sable au niveau de la région d'El Ghomri »<sup>14</sup>. La corruption concerne aussi des niveaux moins importants du processus de décision. Ainsi, plusieurs des maîtres-d'œuvre algériens sur les chantiers chinois ont fait état de tentatives de corruption :

*S'ils (les Chinois) trouvent le moyen de te corrompre, ils le font. Moi, une fois, je vous raconte ça, ce n'est pas grave vous ne travaillez pas ici, le directeur dont je vous ai parlé, m'a appelé au bureau et a commencé à parler avec moi. C'était au moment de l'Aïd el Kebir. Il m'a dit on sait que c'est l'Aïd, on veut t'aider et il m'a donné une grosse enveloppe avec que des billets de mille avec un mouton tamponné dessus. Il m'a dit Youssef on veut t'aider, on veut t'acheter le mouton (Y. B., H, 55 ans, ingénieur).*

Pourtant ces mêmes personnes qui accusent les Chinois de tentatives de corruption affirment que ces comportements sont un « signe d'adaptation » au système algérien : « Ils commencent à prendre des habitudes algériennes ; tricher comme des Algériens, magouiller et tout, ils ne sont plus aussi (elle hésite un moment) peut-être honnêtes qu'au départ. Ils ont compris le système alors ils s'intègrent » (N. C., F, 45 ans, chef d'entreprise). À en croire N. C., s'algérianiser et s'intégrer en Algérie, c'est devenir tricheur et « magouilleur ». M. B. (F, 54 ans, enseignante-chercheur) associe quant à elle l'Algérie à la corruption : « Ils ont voulu la

10 « La colère du Wali de Sétif », *El Watan*, 17 mai 2006.

11 « L'ambassadeur de Chine à Alger répond à Ouyahia « C'est la faute à l'administration », *El Watan*, 8 juin 2005.

12 « L'immigration chinoise à Alger », *El Watan*, 5 décembre 2005.

13 Contribution présentée lors du colloque international qui s'est tenu à l'université Mouloud Mammeri de Tizi Ouzou, le 26 et 27 octobre 2009, sur le thème « L'économie algérienne dans la mondialisation, atouts et contraintes ».

14 « Société chinoise CITIC/CRCC de Mascara : Une année de prison avec sursis à l'encontre du sous-directeur », *El Watan*, 2 janvier 2007. « Mascara. 5 ans de prison requis contre les Chinois », *El Watan*, 28 novembre 2007.



(se référant à sa nièce, maître d'œuvre sur un chantier chinois) payer comme les Algériens. Ils ont compris le système ».

Au niveau de la grande corruption, les affaires les plus récentes mettent en avant l'implication des autorités algériennes. Selon l'ambassade de Chine, qui a protesté auprès des autorités algériennes, le groupement chinois CITIC-CRCC aurait subi des pressions pour l'obliger à verser des pots de vins<sup>15</sup>. À la suite de ces plaintes, une enquête a abouti à de nombreuses arrestations, notamment celle de Mohammed Khelladi, ex-directeur des nouveaux programmes relevant de l'Agence nationale des autoroutes (ANA). De nombreux chefs d'inculpation ont été retenus contre lui, entre autres, corruption et malversations. Selon Khelladi, le ministre des Travaux publics, Amar Ghoul, serait, lui même, impliqué dans les affaires de corruption<sup>16</sup>. Dans un rapport dont fait état *El Watan*, Khelladi explique que la corruption se pratique principalement par la surestimation de la quantité de matériaux de construction. Les responsables utilisent des intermédiaires, notamment des entrepreneurs sous-traitants pour obtenir d'importantes commissions en échange de facilités dans le contrôle des travaux, l'approvisionnement en remblais et matériaux de construction. Enfin, à un niveau intermédiaire, des responsables de l'Agence nationale des autoroutes sont soupçonnés d'avoir demandé des avantages personnels tels que des visas, des téléphones portables, des caméras.

## Conclusion

Les facteurs qui expliquent l'attribution des contrats de travaux publics à des entreprises étrangères, principalement chinoises, sont très divers. Bien qu'ils s'inscrivent dans le cadre de programme de relance économique, ils n'ont pas pour objectif premier de stimuler l'économie algérienne comme en atteste le recours à des entreprises étrangères qui font appel à une main-d'œuvre étrangère. La priorité reste de faire face à la crise du logement et au déficit d'infrastructures dans les plus brefs délais. Or, les entreprises de BTP algériennes qui sont principalement des petites et moyennes entreprises ne peuvent pas concurrencer les entreprises étrangères et notamment les consortiums publics chinois. De plus, le dynamisme diplomatique de Pékin a joué en faveur des entreprises chinoises tout autant que leur compétitivité propre. Enfin, la capacité d'adaptation au système de corruption algérien a joué, bien qu'il se soit retourné contre les corrupteurs et les corrompus à la suite de la médiatisation de scandales financiers, en particulier à propos de l'autoroute Est-Ouest. L'actualité de ces scandales rend difficile toute analyse; cependant, leur influence sur l'attribution de grands contrats à des entreprises chinoises, ainsi que sur les relations bilatérales entre les deux pays mérite d'être posée. Notons que le nouveau plan quinquennal, lancé cette année, prévoit la préférence nationale et qu'il a été d'ores et déjà décidé que la réalisation de l'autoroute des Hauts-Plateaux serait à 100% algérienne<sup>17</sup>.

## Bibliographie

- Ambassade d'Algérie en Suisse, (2010), *Newsletter*, [en ligne] : <[http://www.ambassade-algerie.ch/newsletter/archives/newsletterambalgerne\\_012.html](http://www.ambassade-algerie.ch/newsletter/archives/newsletterambalgerne_012.html)>.
- ALDEN C., (2007), *China in Africa*, Londres, New York, Zed Books Ltd, 157 p.
- ALDEN C., LARGE D. ET SOARES DE OLIVEIRA R., (2008), *China Returns to Africa: A Rising Power and a Continent Embrace*, Londres, Hurst, 382 p.
- BELKAÏD A., (2010), « Algérie 2009-2010 », *Encyclopédie de l'état du Monde*, La Découverte, [en ligne] : <<http://www.etatdumonde.com/touslespaysdumonde/index.html>>.
- GRIMAUD N., (1984), *La politique extérieure de l'Algérie (1962-1978)*, Karthala, 377 p.
- Ministère des Travaux Publics (2009), *Démarche et programmes du secteur des travaux publics* », [en ligne] : <[www.mtp.gov.dz/DEMARCHE%20%20ET%20%20PROGRAMMES%20TP-V%20FRANCAIS.pdf](http://www.mtp.gov.dz/DEMARCHE%20%20ET%20%20PROGRAMMES%20TP-V%20FRANCAIS.pdf)>.
- LAFARGUE F., (2007) « La Chine et l'Algérie, entre amitié et realpolitik », *Monde chinois*, n° 10, Choiseul éditions, p. 45-55.
- MISSION ÉCONOMIQUE FRANÇAISE EN ALGÉRIE, (2009), *Le secteur du BTP en Algérie*, [en ligne] : <[www.home.med-allia.com/uploads/ss3iCms/docs/btp.pdf](http://www.home.med-allia.com/uploads/ss3iCms/docs/btp.pdf)>.
- (2008), *Fiche pays*, [en ligne] : <<http://www.fia-pavillonfrance.com/pdf/me1-fiche-pays-algerie.pdf>>.
- MUSETTE S., (2004), « La migration internationale en Algérie: tendances récentes et perspectives », *Cahiers du CREAD*.
- OCDE, (2009), « L'Algérie » dans *African Economic Outlook 2009*.
- République algérienne démocratique et populaire, (2008), *Rapport sur l'état de la mise en œuvre du programme d'action national en matière de gouvernance*, 461 p., [en ligne] : <[http://193.194.78.233/ma\\_fr/stories.php?story=09/03/23/0536290](http://193.194.78.233/ma_fr/stories.php?story=09/03/23/0536290)>.
- TLEMÇANI R., (2008), « *Infithah*, globalisation et corruption » in CHENNTOUF T., *L'Algérie face à la mondialisation*, Dakar, African Books Collective, 330 p.
- TRIDI R., (1992), *L'Algérie en quelques maux, ou l'autopsie d'une anomie: essai*, L'Harmattan, 280 p.

<sup>15</sup> « Autoroute Est-Ouest : au moins quatre personnes, dont le SG du ministère des Travaux publics, arrêtées », *El Watan*, 10 octobre 2009.

<sup>16</sup> « Scandale de l'autoroute : Amar Ghoul mis en cause », *El Watan*, 21 janvier 2010.

<sup>17</sup> « L'autoroute des Hauts Plateaux confiée à des entreprises algériennes », *Le Matin*, 24 mars 2010.

